Comité régional Roller In lin Hockey

Règlement du championnat de Printemps saison 2005

Organisation

Responsable :

Les clubs recevant les plateaux seront responsables du bon déroulement des compétitions et veillerons au bon respect des horaires et temps de repos, en liaison avec la commission « calendrier ».

La commission calendrier est l'organisateur de ce championnat .Le calendrier élaboré va respecter le schéma suivant :
Regroupement des catégories par week-end sur minimum 3 salles ⇒BENJAMINS-CADETS-SENIORS
⇒POUSSINS-MINIMES –JUNIORS

Règlement : Application du règlement fédéral, avec un additif propre à notre championnat de printemps. Pour développer la qualité du jeu et rendre la partie plus attrayante , **un TIR de pénalité sanctionnera l'équipe qui cumulera 2 pénalités mineurs et ainsi de suite**
Le joueur restera en prison si le but n'est pas marqué

Effectif minimum **6 joueurs +1 gardien.**

Déroulement : Deux matchs par catégories en plateaux sur 4 week-end

Regroupement A - Benjamins cadets et seniors (premier plateau , w e N)
Regroupement B - Poussins minimes juniors (premier plateau ,w e N+1)
Regroupement C - Benjamins cadets et seniors (second plateau, w e N+2)
Regroupement D - Poussins minimes juniors (second plateau, we N+3)

Tirage au sort des premiers matchs dans chaque catégorie par week end effectué par la commission calendrier

Classement **Victoire =3 PTS . Nul=2 PT Exempt = 1 PT Défaite = 0 PT**
Meilleur Diff but + Diff. but – et le cumul de pénalités le plus faible

Qualifiés : Qualifié pour les finales les 4 premiers de chaque catégories.

½ Finales : 2 plateaux regroupant les 6 catégories (les rencontres se jouent en match simple par catégorie).Le gagnant est qualifié pour la finale

Finales : regroupant les 6 catégories le dimanche 15 mai dans la salle du croissant à NANTES.
Le titre de champion de printemps sera attribué à l'issu.

Fair play : Mise en place du challenge du **FAIR PLAY par catégorie**

A l'issu du match , deux notes de 1 à 10 seront attribuée par :

- ⇨ **Le capitaine notant l'équipe adverse de 1 à 10**
- ⇨ **La table notant équipe A et équipe B de 1 à 10**

Le cumul des minutes des pénalités sera comptabilisé , et l'ensemble permettra d'élaborer un classement et qui récompensera l'équipe FAIR PLAY de ce championnat de Printemps

L'arbitrage : Un équipe inscrite doit présenter un arbitre.(si possible diplômé).Les frais d'arbitrage seront de 10 Euros et réglés à l'arbitre de l'équipe adverse. en fin de rencontre.

Inter zone : Les équipes éliminées en 8 éme de finale , intègre le championnat de printemps.
Celles qui continuent auront les tournois proposés par le comité à partir du 22 mai par catégorie.

les feuilles de match sont à expédier à l'adresse suivante
M CRESPIN Pascal 2 rue Paul GAUGUIN 44400 REZE.